

Gestion des dossiers des demandeurs d'emploi : changement d'application informatique

Le Département de l'économie communique :

Le Service de l'emploi et ses Offices régionaux de placement (ORP) vont vivre un changement important dans leurs activités. L'outil informatique Plasta (placement et statistiques), utilisé pour la gestion des dossiers de toutes les personnes inscrites dans les ORP en Suisse, a été développé dans les années 90. Une adaptation de l'outil aux technologies modernes était nécessaire et un projet de longue haleine a été soutenu par le SECO (Secrétariat à l'économie).

Dès le 8 juin 2009, les ORP mais aussi l'Office des emplois temporaires et les directions juridique et de la formation du Service de l'emploi disposeront d'une nouvelle conception de Plasta accompagnée d'une gestion électronique des données (GED). Progressivement, l'ensemble des dossiers seront numérisés et les collaborateurs et collaboratrices du Service de l'emploi ne disposeront plus que de données numériques. Des systèmes informatiques statistiques spécifiques viendront aussi compléter cette application.

Impacts à court terme

Cette introduction ne se fera pas sans quelques désagréments car il s'agit de transférer les données relatives à l'ensemble des dossiers gérés dans les services de l'emploi de toute la Suisse et d'assurer l'accès à une base de données simultanément à 2500 utilisateurs et utilisatrices.

Dès le 29 mai à 18 heures, l'ancien système Plasta sera déconnecté. D'ici à l'introduction du nouveau système le 8 juin, le Service de l'emploi procédera à toutes les inscriptions et suivis des dossiers de façon manuelle et provisoire de manière à ce que personne n'ait à souffrir de retard dans l'étude de son dossier et le paiement des indemnités à fin juin. Toutefois de potentiels ralentissements des flux d'informations ou une éventuelle indisponibilité momentanée ne sont pas à exclure.

Dans les mois qui suivront l'introduction de la nouvelle conception de Plasta, le Service de l'emploi ne disposera pas de tous les outils statistiques. Il sera par conséquent difficile de répondre à des questions de cette nature durant l'été. Tout devrait rentrer dans l'ordre à la rentrée de septembre.

Perspectives

Ce changement d'application s'inscrit dans un tout et fait notamment écho à la dernière modification majeure que le Service de l'emploi a mis en oeuvre à travers ses ORP, à savoir que depuis le 4 mai dernier, les annonces de chômage se font directement auprès des ORP ; cette modification permet d'inscrire dans la base de données les personnes annoncées dans le délai de 7 jours prescrit par la loi.

Si le changement de technologie est un défi important pour le Service de l'emploi, ce nouveau système présente aussi des avantages évidents dont pourront bénéficier rapidement les demandeurs d'emploi en matière de qualité globale des prestations et d'équité de traitement.

**Pour de plus amples renseignements:
Sylvain Babey, chef du Service de l'emploi, tél. 032 889 68 12.**

Neuchâtel, le 28 mai 2009